

LA CONSULTATION D'ANNONCES

© Bulletin d'information du réseau ONCORA (Semestre n°2 : juillet à décembre 2001),
Dr J-P Suchaud - Centre Hospitalier de Roanne

Au cours des derniers Etats Généraux des malades du cancer, les patients ont exprimé un besoin d'information plus grand sur la maladie et les traitements. Cette demande forte a conduit à définir la notion de consultation « d'ancrage » puis de consultation « d'annonce » et les malades ont établi des recommandations ; elles concernent le lieu et l'horaire des consultations, l'attitude et le langage du médecin, la prise en compte des contraintes du patient, l'accès au dossier, la remise de documents d'information ; enfin la présence d'un proche du patient d'une part et d'un assistant médical, voire d'un psychologue ou médecin généraliste, d'autre part.

Il me semble qu'une longue consultation unique où on cherche à donner beaucoup d'informations n'est pas très efficace : il vaut mieux plusieurs entretiens qui permettent de répondre aux questions et de vérifier si besoin que le patient a bien compris. Après avoir annoncé au malade de revenir quelques jours plus tard pour en reparler.

Il est bon aussi que le patient soit accompagné par un proche qui va entendre la même information et tous deux pourront en discuter ensuite et compléter ce qu'ils ont compris.

Le médecin peut-être lui même accompagné d'un assistant (infirmière ou secrétaire) qui aura accueilli le malade à son arrivée et souvent déjà réglé un ou deux problèmes pratiques qui l'inquiètent. Au sortir de la salle de consultation, il pourra juger si le patient a besoin de soutien, s'il faut joindre un ami ou le médecin traitant. Même si l'information doit bien être donnée par le médecin, une infirmière peut très bien aider à mieux la faire comprendre et à l'accepter.

Nous pourrions aller plus loin avec la création d'une cellule d'accueil ou de soutien pour les patients atteints de cancer et leurs familles ; ils y trouveraient, à toutes les phases de la maladie et quand ils le souhaitent, différentes aides : psychologue, assistant social, diététicienne, coiffeur, associations de malades, ...

C'est dans ce sens que nous avons envie de travailler à Roanne, peut-être dans le cadre d'un projet ONCORA, tout en cherchant à améliorer les conditions d'accueil en consultation, conformément aux recommandations données par les malades. Nous avons aussi convenu d'indiquer systématiquement dans nos courriers les informations que nous avons données et nous allons échanger et discuter les documents d'informations que nous remettons aux patients.

Dr Jean-Philippe SUCHAUD, Centre Hospitalier de Roanne